

Avis public



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

PREMIER PROJET DE RÉSOLUTION CA22 12079

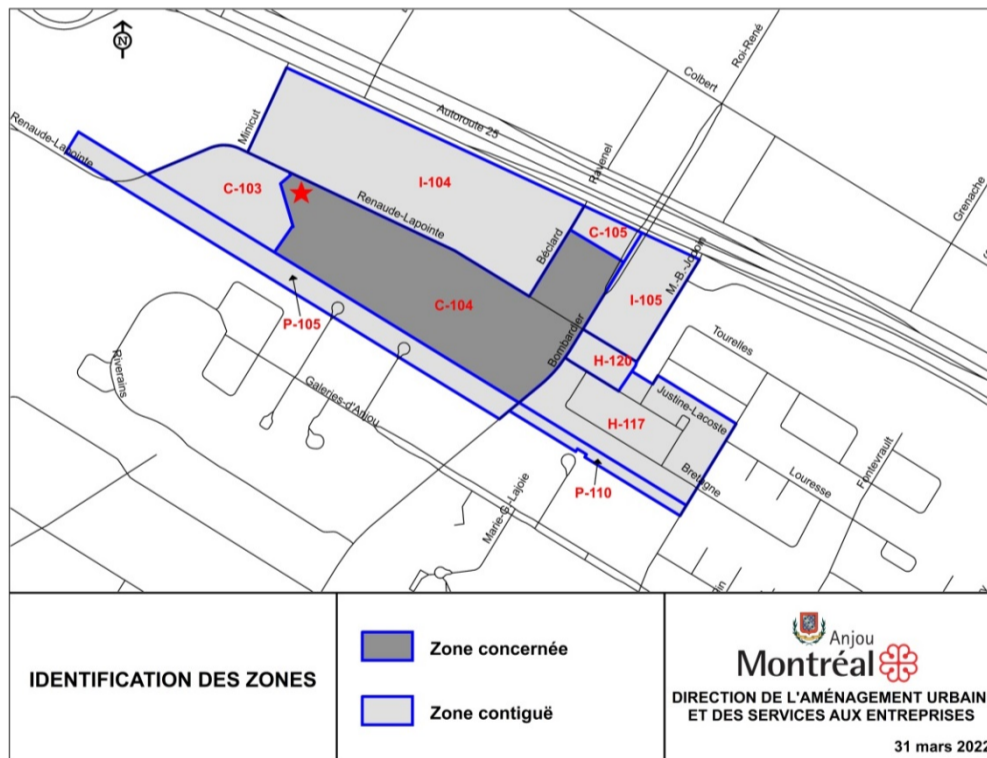
AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement a adopté, à sa séance du 5 avril 2022, le premier projet de résolution CA22 12079, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA 138), relativement à un **projet particulier, situé au 10350, rue Renaude-Lapointe**.

L'objet de la résolution vise à autoriser la transformation du bâtiment existant, son occupation aux fins du nouvel usage d'industrie d'aliments et de boissons, de vente en gros, d'entrepôt et de distribution ainsi que l'aménagement des espaces extérieurs en dérogation aux éléments suivants :

- l'usage;
- l'entreposage de camions de livraison.

Ce projet fera l'objet d'une assemblée publique de consultation **le mardi 3 mai 2022, à 17h30** à la salle du conseil, située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, conformément aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. A-19.1). Au cours de cette assemblée, le maire d'arrondissement ou un autre membre du conseil désigné par lui expliquera le projet de résolution ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.

Ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire et vise la zone C-104, ci-après illustrée :



Le présent projet est disponible pour consultation au bureau de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en mentionnant le dossier numéro **1227077002** :

- 7171, rue Bombardier, 2^e étage (Lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30)
- Téléphone : 514-493-8086
- Courriel à amenagement.urbain@montreal.ca,

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 14 avril 2022.

Josée Kenny
Secrétaire d'arrondissement